

Ce que le Québec veut...

Le Bloc le veut.



**Envoi par courriel**

Montréal, le 10 septembre 2019

Heidi Rathjen, Coordonnatrice  
Polysesouvient  
[polysesouvient@gmail.com](mailto:polysesouvient@gmail.com)

Madame Rathjen,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre des élections fédérales 2019. Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Vous trouverez, dans les prochaines semaines, plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : <http://www.blocquebécois.org/>

Nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2019 du Bloc Québécois  
3750, Crémazie Est, 4e étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

### **1) Investissements majeurs dans le processus de dépistage des candidats aux permis de possession d'armes à feu**

Est-ce que votre gouvernement entend renforcer le processus d'octroi de permis de possession d'armes à feu en investissant d'importantes ressources additionnelles dans le dépistage des candidat(e)s, notamment via les accords de contribution, de manière à assurer un suivi systématique auprès des deux références, du(de la) conjoint(e) ou exconjoint(e) ainsi que des autorités médicales qui (le cas échéant) auraient traité le(la) candidat(e) pour un trouble de santé mentale?

*Oui*

*Pour le Bloc Québécois, il est clair qu'il faut resserrer l'octroi de permis de possession et d'acquisition d'arme à feu. Évidemment, le financement pour mener une réelle vérification adéquate sur les antécédents des demandeurs de permis est primordial. Il faudra aussi inclure dans le processus d'octroi une demande de consentement écrit pour faire la vérification des antécédents, par exemple, dans le Dossier patient au Québec. De plus, un meilleur arrimage entre les lois québécoises et fédérales et le processus d'octroi de permis et d'acquisition d'armes à feu doit être mis de l'avant.*

### **2) Armes semi-automatiques à caractère militaire (armes d'assaut)**

Est-ce que votre gouvernement procédera à une réforme du système de classification des armes à feu, de manière à interdire une fois pour toutes les armes semiautomatiques à caractère militaire (armes d'assaut) ainsi que les accessoires militaires dont les chargeurs à grande capacité?

*Oui*

### **3) Interdiction des armes de poing**

Est-ce que votre gouvernement entend combattre la violence et les autres crimes commis à l'aide d'armes de poing en interdisant leur possession par des particuliers ou, à défaut de les interdire, en interdisant leur présence dans les habitations privées (par exemple en obligeant leur entreposage dans les clubs

*Le Bloc Québécois est favorable à l'interdiction du port des armes de poing dans la population civile. Son utilisation serait permise dans les champs de tir.*